

**SCI Le Plan Neuf
Monsieur et Madame BONNEAUD
30126 Saint-Laurent-des-Arbres**

PROJET PHOTOVOLTAIQUE EN ZONE AGRICOLE SAINT-LAURENT-DES-ARBRES (30278)

**Formulaire d'évaluation simplifiée des
incidences Natura 2000**

NOVEMBRE 2024



Résidence le Saint-Marc
15, rue Jules Vallès
34 200 SETE
naturae@groupe-lamo.fr
Tél/Fax : 04.48.14.00.13



Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000**



Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : *en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : Projet photovoltaïque en zone agricole sur la commune de Saint-Laurent-des-Arbres (30)

Coordonnées du porteur de projet :

**SCI Le Plan Neuf
Monsieur et Madame BONNEAUD
30126 Saint-Laurent-des-Arbres**

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Sur la commune de Saint-Laurent-des-Arbres (30278), la SCI Le Plan Neuf porte un projet photovoltaïque de 999 kwc sur les parcelles 130, 131, 132, 133 et 157. Situé en zone agricole (A) du PLU de la commune, le projet va nécessiter l'élaboration d'une modification simplifiée du PLU par le cabinet Urbanis.

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) : Saint-Laurent-des-Arbres (*Gard*)

Etendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

Les parcelles 130, 131, 132, 133 et 157. **Le périmètre de projet** correspond aux parcelles foncières envisagées pour l'implantation du projet. D'une surface de 3,3 ha, il se situe à l'ouest de la ville de Saint-Laurent-des-Arbres dans le département du Gard.

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

*Elagage et mise en valeur de la zone boisée
Stockage des terres en phase chantier*

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

- ☐ rejets en milieu aquatique
- ☒ pollutions
- ☒ poussières

X bruits

☐ éclairages nocturnes

☐ déchets

X piétinements

☐ autres :

Commentaires :

Les impacts mentionnés ci-dessus sont issus de la phase chantier.

Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début : Hiver

- Date de fin : Printemps

- Préciser si les activités sont :

☐ diurnes

☐ nocturnes

☐ ponctuelles

☐ régulières (préciser la fréquence)

Commentaires :

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet :

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL Languedoc Roussillon.

Un site Natura 2000 est présent à proximité du périmètre de projet (dans un rayon de 5 km) :

- Une ZSC FR9301590 « Le Rhône aval » désignée au titre de la directive européenne 92/43/CEE « Habitats/faune/flore »

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

Le site Natura2000 est situé à 3,5 km au nord-est.

Cartographie

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- **Plan de masse,** plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives,

Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

Ci-après quelques photos avec situation géographique.

Photo 1 et 2 : Friche post-culturelle remaniée

Photo 3 et 4 : Pâturage équin boisé

1



2

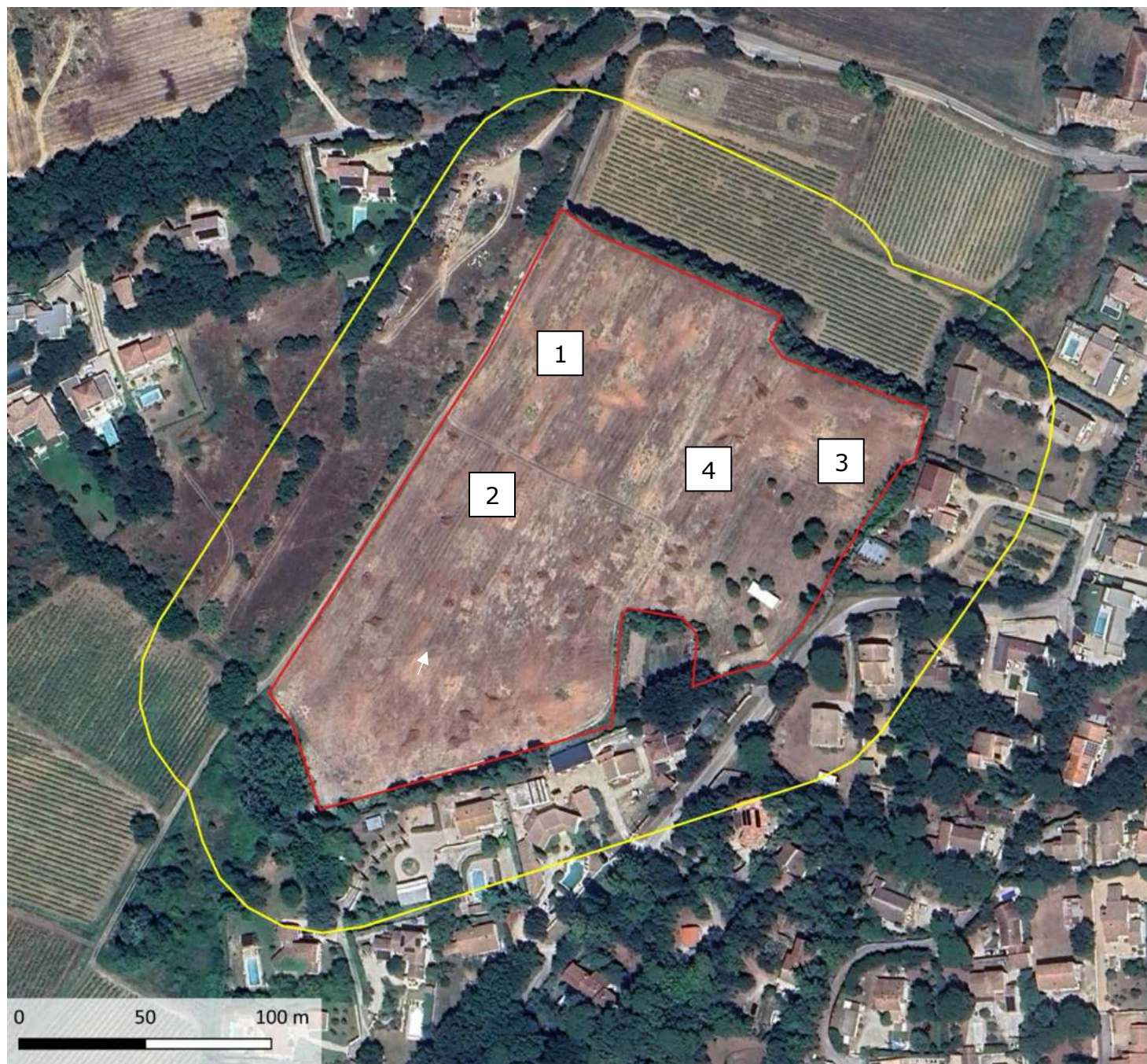


3



4





Prédiagnostic écologique

**Projet photovoltaïque
en zone agricole**

**Commune de
Saint-Laurent-des-Arbres (30)**

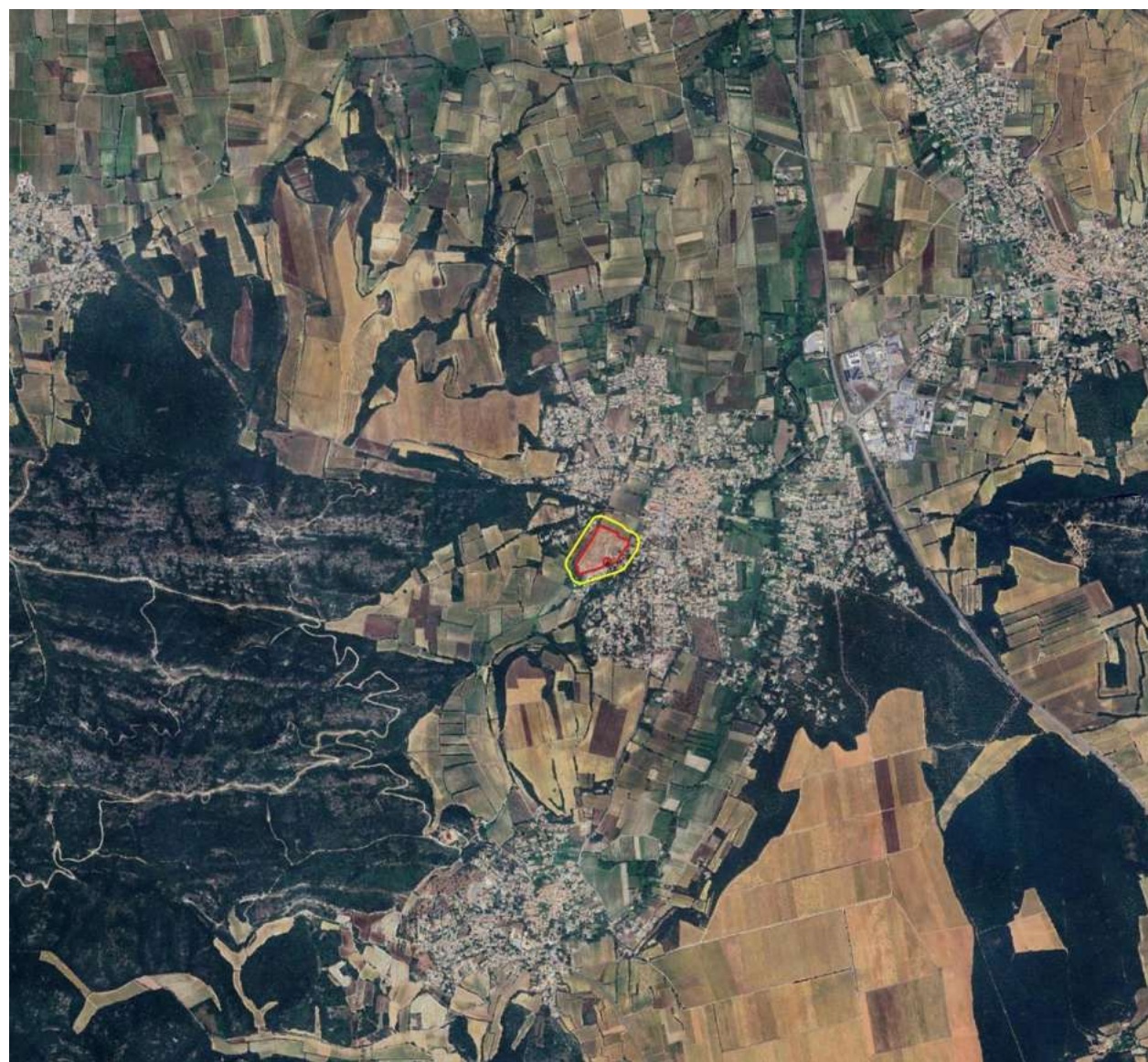
Localisation

-  Périmètre de projet
-  Aire d'étude naturaliste

Fond de carte : Google satellite
Projection: RGF Lambert 93 (EPSG 2154)
Cartographie réalisée par Naturae,
novembre 2024.



Figure 1 : situation géographique des photographies



Prédiagnostic écologique

**Projet photovoltaïque
en zone agricole**

**Commune de
Saint-Laurent-des-Arbres (30)**

Localisation

 Périmètre de projet

 Aire d'étude naturaliste

Fond de carte : Google satellite
Projection: RGF Lambert 93 (EPSG 2154)
Cartographie réalisée par Naturae,
novembre 2024.



Figure 2 : carte de situation de la zone projet 1/25000

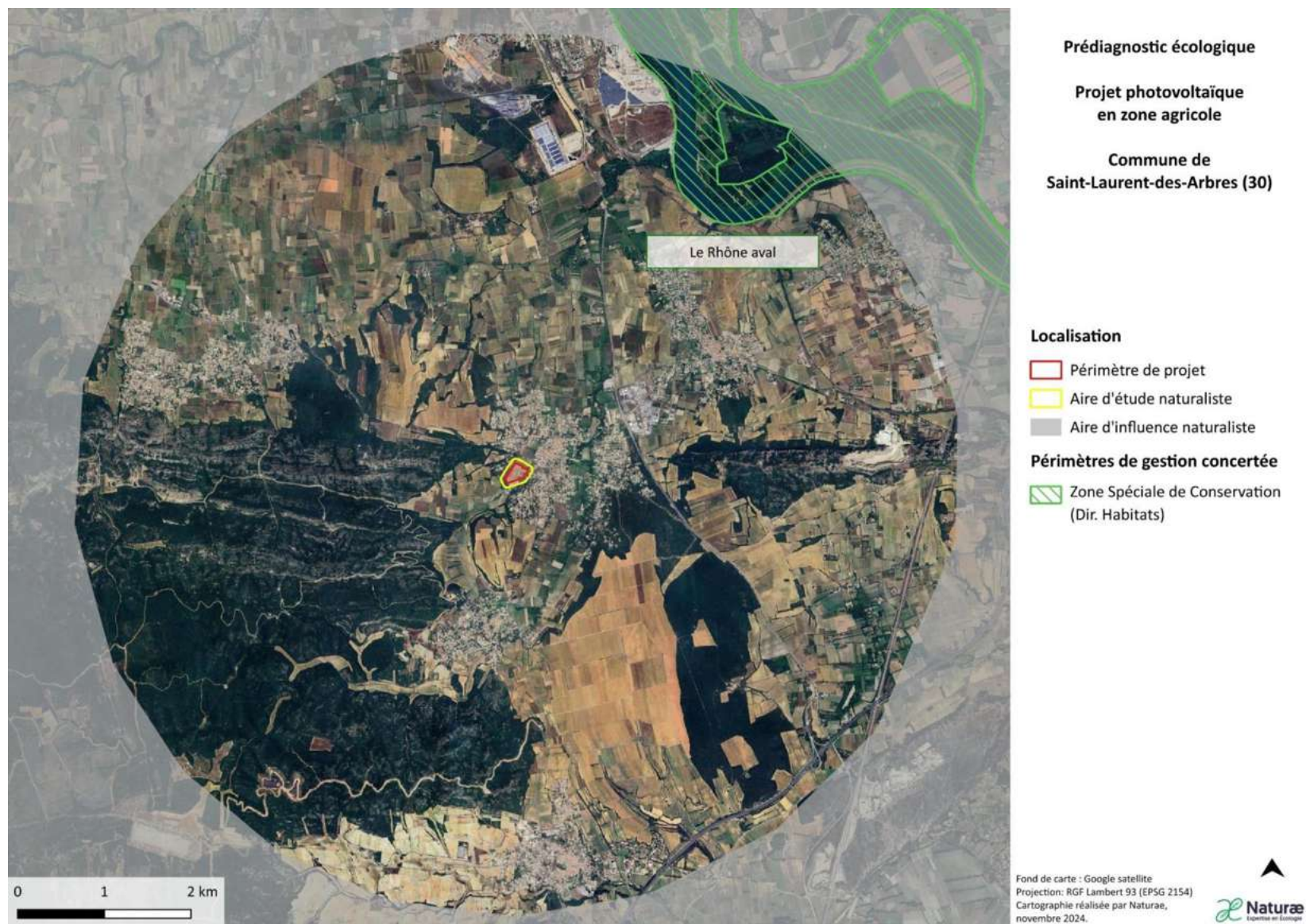


Figure 3 : zone de projet et zone Natura 2000 à proximité



Figure 4: Plan cadastral

Figure 5: Plan d'implantation

2 Etat des lieux écologiques

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABLEAU DES MILIEUX NATURELS :

Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée		
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre : Friche post-culturelle	x	
	Pâturage équine boisée	x	
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
	cours d'eau		

Zones humides	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		
	tourbière		
	gravière		
	autre :		
Milieux littoraux et marins	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu			

ZSC Le Rhône aval

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) de la ZSC Le Rhône aval qui est le document de référence pour ce site.

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
1110 Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine 1130 Estuaires 1140 Replats boueux ou sableux exondés à marée basse 1150 Lagunes côtières 1160 Grandes criques et baies peu profondes 1210 Végétation annuelle des laissés de mer 1310 Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses 1410 Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi) 1420 Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi) 1510 Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia) 2110 Dunes mobiles embryonnaires 2120 Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches) 2210 Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae (0,05 %) 3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. 3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition 3170 Mares temporaires méditerranéennes 3250 Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum 3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion 3270 Rivières avec berges vaseuses avec		Pas d'incidence sur ces habitats d'intérêts communautaires

végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p. 3280 Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin 91F0 Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris) 92A0 Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba 92D0 Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)		
--	--	--

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le Formulaire Standard de Données (FSD) de la ZSC Le Rhône aval qui est le document de référence pour ce site.

GROUPE D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (Préciser éventuellement le nombre d'individus)
Poissons	5339 Rhodeus amarus		Pas d'incidence sur ces espèces d'intérêt communautaire
	6147 Telestes souffia		
	6150 Parachondrostoma toxostoma		
	1095 Petromyzon marinus		
	1095 Petromyzon marinus		
	1103 Alosa fallax		
	1103 Alosa fallax		
	1163 Cottus gobio		
Mammifères	1304 Rhinolophus ferrumequinum	En raison de la faible présence d'insectes, liée aux importants remaniements du périmètre de projet, et de la disponibilité d'habitats bien plus favorables pour la chiroptérofaune dans les environs, le périmètre du projet est considéré	
	1305 Rhinolophus euryale		
	1307 Myotis blythii		

	1310 <i>Miniopterus schreibersii</i> 1316 <i>Myotis capaccinii</i> 1321 <i>Myotis emarginatus</i> 1324 <i>Myotis myotis</i> 1337 <i>Castor fiber</i> 1355 <i>Lutra lutra</i>	comme présentant un enjeu faible pour ce taxon. Aucune possibilité de gîte sur le périmètre de projet (absence d'arbre et de structures bâties).	
Reptiles	1220 <i>Emys orbicularis</i>		
Invertébrés	6199 <i>Euplagia quadripunctaria</i> 1041 <i>Oxygastra curtisii</i> 1044 <i>Coenagrion mercuriale</i> 1046 <i>Gomphus graslinii</i> 1083 <i>Lucanus cervus</i> 1088 <i>Cerambyx cerdo</i>	Sur le périmètre de projet au sens strict, les habitats en présence ne laisse présager d'aucun insecte à enjeu significatif localement.	
Amphibiens	1166 <i>Triturus cristatus</i>		

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	• <i>INPN</i> : https://inpn.mnhn.fr/accueil/index • <i>GBIF</i> : https://www.gbif.org/fr/ • <i>Openobs</i> : https://openobs.mnhn.fr/ • <i>Géoportail</i> : https://www.geoportail.gouv.fr/ • <i>Site régional faune-lr</i> : https://www.faune-lr.org
Quels sont les contacts pris ?	<i>Maitre d'ouvrage</i>
Quels documents avez-vous consulté ?	<i>FSD « ZSC Le Rhône aval »</i>

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

1 passage a été effectué le 6 novembre 2024 de 9h à 11h.

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Aucun habitat communautaire n'est présent sur le secteur projet, donc aucune destruction ou détérioration de ces derniers.

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Au vu de la configuration du site des éléments émanant des bases de données naturalistes comme des cartes de répartition des espèces, et du passage sur site, aucune espèce mentionnée dans la FSD ne sera impactée par les travaux

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

Compte tenu de la configuration du site, des données naturalistes, des cartes de répartition des espèces et du passage sur site, aucun dérangement d'espèces d'intérêt communautaire ni perturbation de leurs fonctions vitales (reproduction, repos alimentation, etc.) n'est à prévoir.

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Aucun habitat communautaire n'est présent sur le secteur projet et donc aucune atteinte au fonctionnement écologique n'est à signaler.

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

En raison de son caractère remanié et de la faible diversité en termes de structures de végétation et de milieux, le périmètre de projet est jugé d'enjeu faible pour l'alimentation et le déplacement de certaines espèces.

Au vu de la configuration du site des éléments émanant des bases de données naturalistes comme des cartes de répartition des espèces, et du passage sur site, aucune espèce mentionnée dans la FSD ne sera impactée par les travaux

Aucun habitat communautaire n'est présent sur le secteur projet et donc aucune atteinte au fonctionnement écologique n'est à signaler.

--

- une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.

X NON

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Nom et signature : Aurélien Zorzi



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

1) Auprès de l'opérateur ou de l'animateur du site Natura 2000 (voir ci-dessous, site Internet des services de l'Etat dans le Gard, rubrique « Présentation de Natura 2000 », « Où trouver les informations d'un site Natura 2000 ? »

2) Sur le site internet des services de l'Etat dans le Gard : www.gard.gouv.fr

. Dans le bandeau horizontal, cliquer sur « Politiques publiques », puis sur « Environnement » et enfin sur « Natura 2000 ».

Vous avez accès à 3 rubriques :

- Présentation de Natura 2000
- Mise en œuvre de Natura 2000
- Le régime d'évaluation des incidences

3) Sur le site internet de la DREAL Occitanie :

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr